



NOUVELLES CPF

Trimestriel d'information de la CPF, n°N°09 de Janvier à Mars 2012

SOMMAIRE

Relecture de la loi coopérative, les paysans burkinabè pour des dispositions qui renforcent leur autonomie.....P.3

DANS NOS FEDERATIONS

Présentation de l'Union des Groupements pour la Commercialisation des Produits Agricoles...
.....P.4

PARTENARIATS

Le Secrétaire Général d'OXFAM Solidarité Belgique en visite de travail à la CPF.....P.5

DANS NOS FILETS

15ème Journée Nationale du Paysan, des fora régionaux pour une appropriation par les producteurs à la base...P6

Les étuveuses de riz pour la cohésion en leur sein.....P.7



(Ph: GRAF)

15ème Journée Nationale du Paysan
**DES FORA REGIONAUX
POUR UNE
APPROPRIATION PAR
LES PRODUCTEURS A
LA BASE**



Bonne et heureuse année 2012 aux paysans burkinabè, à leurs organisations et à leurs partenaires



Le 1er Janvier et nous voilà en 2012, année dont Dieu a bien voulu construire la bâtisse sur les cendres de l'année écoulée 2011. Cette transition mérite d'être célébrée par la CPF qui doit montrer avec fierté ses réalisations de 2011 et de réfléchir sur ce que le réseau voudrait apporter à ses membres en 2012. En guise d'acquis, il me plaît de porter à la connaissance de nos lecteurs qu'en 2011, grâce aux efforts conjugués des producteurs et employés de la CPF, notre organisation s'est conformée dans sa position de force paysanne au discours argumenté. Pour cela, elle est régulièrement consultée et sollicitée. Nous avons ainsi contribué à battre des chantiers avec l'Etat sur les politiques agricoles comme le Programme National du Secteur Rural (PNSR). La CPF a déployé des efforts pour appuyer les fédérations membres à travers des actions diverses d'information, de formation et de restructuration. La famille CPF s'est agrandi de 5 nouvelles fédérations et unions nationales qui ont rejoint la marche glorieuse du mouvement paysan burkinabè. La CPF a enfin mené au cours de l'année 2012, environ 81 activités d'un coût de plus de 200 millions. Obtenus au prix d'énormes sacrifices

de la part du Conseil de Gestion et du Secrétariat Permanent de la CPF, ces acquis devraient être consolidés en 2012. Tout en nous félicitant de tels acquis nous gardons en mémoire des souvenirs qui ont assombri l'univers des OP burkinabè en 2011. En 2011, la filière cotonnière a vécu une crise sans précédent qui meurtri des familles rurales. La division a été effective dans les rangs des « cotonculteurs ». L'application simpliste de l'approche filière par l'Etat menace de disparition certaines de nos fédérations. En 2011, les Conseils d'Administration (CA) du FEER et du CAPES se sont renouvelés sans la Confédération Paysanne du Faso. Il faudrait retenir aussi que pour la première fois, une journée du paysan n'a pas été organisée : celle de 2011 à cause de la crise sociopolitique qui a secoué notre mère-patrie. 2011 fut une année de déficit alimentaire et une fois de plus, les couches rurales sont les plus menacées. Enfin 2011 a été une année difficile pour la mobilisation des financements par les OP compte tenu de la crise financière internationale. Ces échecs nous interpellent à ouvrir des chantiers précurseurs. Ainsi, en 2012, la solidarité paysanne doit être le ciment qui soude tous les paysans et tous les leaders paysans. Sans solidarité, les paysans burkinabè resteront toujours manipulés et instrumentalisés. Sans solidarité, il n'y aura pas de prix justes et rémunérateurs pour nos productions. Sans solidarité, nos organisa-

tions se perdront dans les profondeurs de la léthargie. En 2012, le cap sera davantage mis sur la participation efficace à la finalisation du PNSR. 2012 doit être pour nous, une année de contribution à la relecture de la loi coopérative et à l'adoption de la loi sur les interprofessions. En 2012, chaque paysan devra déployer des efforts pour que la CPF demeure le représentant légitime des OP au sein des principales instances de décision au niveau national. 2012 se présente pour nous aussi comme une année de défense de notre vision qui est liée à l'exploitation familiale. Il nous faut démontrer à l'autorité que l'exploitation familiale est une entreprise agricole et nous avons déjà fait des propositions d'identification d'entrepreneurs agricoles qui pourront à tout moment être présentés comme des modèles. En 2012, tous nos membres doivent réaliser qu'il faut absolument se professionnaliser dans nos exploitations et devenir des modèles. Enfin 2012 devrait être une année d'appui aux fédérations et même d'appui aux groupements et unions de base et surtout aux Cadres Régionaux de Concertation des Organisations Paysannes. Ces défis requièrent un courage des producteurs et un accompagnement des partenaires à qui je formule des vœux chaleureux de santé, de bonheur, de succès et de partenariats pour l'année 2012.

Bassiaka DAO

La CPF

Un cadre d'émergence de producteurs professionnels et responsables





RELECTURE DE LA LOI COOPÉRATIVE

Les paysans burkinabé veulent des dispositions qui renforcent leur autonomie



Tout comme la loi sur les interprofessions, la loi coopérative selon la CPF devrait disposer pour renforcer les filières agricoles et pour mieux accompagner la structuration des maillons

La Cellule d'Analyse des Politiques et des Etudes prospectives (CAPEP) de la CPF a tenu une session sur la relecture de la loi 014/99/AN les 10 et 11 janvier 2012 à Ouagadougou. Des leaders paysans dont des présidents de fédérations en majorité ont pris part à cette session. Laquelle session a constitué une instance d'analyse des dispositions de la loi 014/99/AN et de formulation de recommandations en vue d'assurer une meilleure participation paysanne à la relecture de cette loi coopérative. Les actes majeurs de la session ont été d'une part la présentation du contenu de la loi par un expert en droit des coopératives et d'autre part par la formulation de recommandations à soumettre au législateur burkinabè. Les résultats de la session CAPEP se sont traduits par des observations globales et des recommandations de la CPF. Les observations ont porté sur l'effectivité de la gratuité de la reconnaissance des sociétés coopératives, la

problématique de l'enquête de moralité et de l'audit des sociétés coopératives, la défense des intérêts des membres de la coopérative, la question de représentation des producteurs. A l'issue des observations, la CPF a fait les recommandations suivantes :

- L'uniformisation de la structuration et de la dénomination des coopératives et unions du niveau village au niveau national en passant par les niveaux départemental et provincial ;
- Le renforcement des groupements et sociétés coopératives existants tout en respectant le principe de l'adhésion libre et volontaire ;
- Rendre effective la procédure de reconnaissance des structures dans le respect du décret d'application de la loi coopérative ;
- La révision de la disposition relative au renouvellement du mandat des membres du conseil de gestion ;
- L'application obligatoire des articles

27 et 90 de la loi accordant des avantages fiscaux aux groupements et sociétés coopératives ;

- La clarification de l'article 45 de la loi pour le rendre plus compréhensible aux profanes et aux techniciens. Cet article régit l'élection des membres des Conseils de Gestion des coopératives et le renouvellement de leurs mandats ;
- L'autorisation d'octroi d'indemnités compensatoires aux membres du conseil de gestion et du bureau ;
- Rendre actif le conseil de concertation mis en place depuis 2004 ;
- Inclure dans la loi, un préambule définissant la vision de la loi ainsi que définissant les concepts les importants contenu dans les dispositions principales et transitoires de la loi ;
- Disposer de sorte à créer un environnement favorable à l'émergence des OP.

**Julienne Obi OUATTARA stagiaire
et Omar OUEDRAOGO**



L'Union des Groupements pour la Commercialisation des Produits Agricoles (UGCPA)

LES PRODUCTEURS ONT LE DROIT A DES PRIX REMUNERATEURS POUR VIVRE DECEMMENT

Après une interruption et suites aux nouvelles adhésions intervenues en Décembre 2011, la série de présentation des fédérations membres de la CPF reprend du service et commence par la présentation d'une fédération qui s'est illustrée dans la recherche de solutions pour la commercialisation des produits agricoles. Il s'agit de l'UGCPA dont le label a transcendé les frontières du Burkina.

La région de la boucle du Mouhoun à l'ouest du Burkina Faso, connaît depuis les années 1980 une augmentation continue de sa production céréalière. Au début des années 90, les agriculteurs de cette région pour la plus part producteurs de coton, font le constat d'une mauvaise valorisation économique de leurs surplus céréalières, surtout le maïs. Pour faire face aux besoins de leurs familles et au paiement de la main d'œuvre agricole pour la récolte du coton, les producteurs sont soumis à des besoins financiers. Pour cela ils vendent une partie du surplus des céréales à un prix peu rémunérateur. Face à cela, des groupements de producteurs se constituent à partir de 1993 pour améliorer les conditions de commercialisation des céréales et donnent naissance à l'Union des Groupements pour la Commercialisation des Produits Agricoles de la région de la Boucle du Mouhoun (UGCPA /BM). L'UGCPA /BM compte de nos jours 85 groupements de base avec plus de 800 producteurs de céréales et de niébé et 700 productrices de bissap (hybis-



Bonzi Nonyeza, président de l'UGCPA (cuc) biologique. Son siège est basé à Dédougou. L'union collecte et commercialise environ 2000 tonnes de céréales par an (Sorgho, maïs mil) sur les marchés locaux et 40 tonnes de bissap destiné à l'exportation. Son chiffre d'affaire est d'environ 650 000 000 de FCFA.

Depuis sa création, elle a mis en place plusieurs services pour ses membres tels que : la collecte et la commercialisation en commun des excédents céréalières des membres, l'octroi des crédits en espèce, au début et au cours de la campagne, pour les besoins de l'exploitation et de la famille, la production de semences certifiées de maïs et de sorgho vendues aux membres de l'union ou à divers clients et la mise en place d'un dispositif de conseil à l'exploitation agricole. L'UGCPA a développé dans le cadre ses activités, divers partenariats avec l'UE, L'ŒUVRE LEGER, UPA, Afriterria, FARM et AFDI. Forte de ces acquis, l'UGCPA escompte renforcer les services au profit des producteurs à la base et capitaliser ses expériences par le renforcement de l'information et la communication en son sein et en direction des partenaires.

Par Julienne Obi OUATTARA, stagiaire en communication

OXFAM Solidarité Belgique

UNE VISITE DE TRAVAIL DU SECRETAIRE GENERAL A LA CPF

Présent à Ouagadougou dans le cadre des activités consacrant la fusion des groupes d'OXFAM International, le Secrétaire Général d'OXFAM Solidarité Belgique a rendu visite à la Confédération Paysanne du Faso qui est l'une des organisations bénéficiant des interventions d'OXFAM Solidarité au Burkina Faso. En présence du représentant d'OXFAM Solidarité au Burkina, monsieur Stefaan DECLERCQ a voulu d'une entrevue avec les responsables de la CPF sur les grands enjeux et chantiers de la confédération. Au cours de cette visite, le président de la CPF et ses proches collaborateurs ont cité comme enjeux prioritaire de l'heure, leur participation à l'élaboration du Programme National du Secteur Rural (PNSR). Il s'agira pour la CPF dans ce processus, de plaider pour la prise en compte de l'exploitation familiale dans les 13 sous programmes prioritaires du PNSR. Le président a également cité comme chantiers urgents, la participation de sa structure à

l'élaboration du projet de loi sur les interprofessions agricoles, la veille sur la politique de l'Etat relative à la promotion des Organismes Génétiquement Modifiés et enfin le défi de la participation à la fixation des prix des produits agricoles. En retour, le Secrétaire Général d'Oxfam Belgique a rassuré la CPF de sa satis-

faction du partenariat CPF/Oxfam et inviter la CPF à persévérer dans sa mission de participation à l'élaboration des politiques agricoles et de réduction de la pauvreté en milieu rural.

Par Omar OUEDRAOGO



De gauche à droite: le président de la CPF, le gestionnaire de la CPF, le représentant d'OXFAM Belgique au Burkina et le Secrétaire Général d'OXFAM Solidarité Belgique





15ème Journée Nationale du Paysan

DES FORA REGIONAUX POUR UNE APPROPRIATION PAR LES PRODUCTEURS A LA BASE



Des participants à l'atelier national qui fut espace pour mieux préparer les 13 fora régionaux de la 15

Sur proposition de la Confédération Paysanne du Faso, la Journée Nationale du Paysan se rapproche d'avantage des producteurs agricoles à la base. Cela, à travers la tenue de forums paysans institués depuis 2010 et qui précèdent l'édition de la journée. Organisé dans les 13 régions du pays, les fora paysans permettent à 100 paysans délégués dans chaque région de s'imprégner du thème de la journée et de formuler des attentes, préoccupations et questions spécifiques à chaque région. Prennent part à ces fora, des producteurs agricoles accompagnés dans leur réflexion par les services techniques régionaux en charge du développement rural, les experts des projets et programmes de développement intervenant dans les régions. Pour l'édition 2012, l'innovation majeure dans l'organisation de la JNP est sans doute la responsabilisation entière de la CPF et des chambres d'agriculture dans la préparation et l'organisation des 13 fora pré-JNP.

La responsabilisation de la CPF et des chambres d'agriculture comme innovation majeure

Du 21 au 24 Mars 2012, des missions conjointes CPF/Chambres auxquelles se sont adjoints des techniciens des ministères en charge de l'agriculture, des ressources animales et de l'environnement ont animé les Fora. Les fora furent l'occasion pour les équipes de présenter le document introductif de la 15ème JNP intitulé « *Modernisation et professionnalisation de l'agriculture : rôles et responsabilités des acteurs* ». Les participants régionaux ont eu droit par la suite à une communication sur les rôles et responsabilités des principaux acteurs du secteur agricole. Il s'agit des producteurs, de l'Etat, des collectivités locales ainsi que des partenaires techniques financiers. L'acte final des fora a été les travaux de groupes au cours desquels les producteurs au terme de l'analyse de leurs rôles ont formulé par

région, 9 engagements et 9 recommandations dans les 3 sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement. A l'analyse, les engagements des régions ont tourné autour du renforcement de la structuration autour des filières porteuses, de l'adoption des techniques innovantes de production, de l'accroissement des productions agricoles et de la résorption des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Quant aux recommandations, les plus récurrentes se sont avérées être la lutte contre l'accaparement des terres par la pratique de l'orpaillage, la réalisation d'infrastructures agro-pastorales et hydrauliques, le financement du secteur agricole et rural ainsi que le renforcement des capacités des acteurs du développement. De retour à Ouagadougou, tous les membres de missions se sont concertés au cours d'une rencontre bilan et de mise en commun des engagements et recommandations.

Par Omar OUEDRAOGO





Le Conseil de Gestion de l'UNERIZ aux pieds des fours

Créée en 2011, l'Union Nationale des Etuveuses de Riz (UNERIZ) a élu un conseil de Gestion qui se veut proche des unions de base. C'est pourquoi du 20 au 22 Mars 2012, la présidente Mariam OUEDRAOGO et quelques membres du bureau ont animé une tournée de concertation qui leur a conduit successivement à Bagré, Mogtédou, Boulbi, Kaya et Founzan. Ces concertations ont consisté grandement en une présentation de l'UNERIZ dont la mission principale est la promotion de l'activité d'étuvage la concertation entre les acteurs et la mise en marché du riz étuvé. Pour les femmes des cinq localités satisfaites, les concertations ont été

une occasion d'interpeller leur porte-voix à mettre le cap sur l'appui de la base à l'approvisionnement en riz paddy, au développement des infrastructures de stockage et enfin l'accompagnement à la modernisation des équipements destinés à l'étuvage, à l'épierrage, l'ensachage et à l'écoulement du riz précuit « made in Burkina ».

Genre et changement climatique LA CAPITALISATION S'ENRICHIT DES APPORTS DES PRODUCTEURS DE BASE

Près de 7 ans d'activités d'information, de formation, de sensibilisation et de plaidoyer sur les changements climatiques et la problématique du genre

ont permis à la CPF d'accompagner les ruraux à mieux cerner les champs d'application du genre en milieu rural et de prendre connaissance des stratégies innovantes d'adaptation aux changements climatiques. Ces performances ont été relevées par un rapport de capitalisation commandité auprès d'un consultant indépendant. Les 28 et 29 Mars 2012, ce rapport a été partagé avec 100 producteurs dans les villes de Dori, Kaya, Manga Ouahigouya et Tenkodogo qui ont apprécié le contenu du document et proposer des axes et thématiques sur lesquels devraient se centrer les actions de plaidoyer de la CPF.

Eléments rassemblés par
Omar OUEDRAOGO.



Un animateur endogène de la CPF en pleine session de partage du rapport de capitalisation



La CPF

Un cadre d'émergence de producteurs professionnels et responsables





Extraits de l'interview de Mamadou CISSOKHO,
président d'honneur du ROPPA

LES GRANDS ENJEUX DE L'ANNEE 2012 POUR LE MOUVEMENT PAYSAN

Dans cet interview donné à Inter-réseaux à Rome en Février 2012, M Cissokho brosse un tableau alarmant du contexte ouest-africain au début de l'année 2012, et fait part de sa crainte que les crises nombreuses ne mobilisent les attentions et les efforts au détriment des politiques de long terme.

Inter réseaux (IR) : Quels sont les enjeux principaux de l'année 2012 pour le mouvement ouest-africain ?

Mamadou CISSOKHO (MC) : 2012 c'est une année qui commence mal. D'abord à cause d'une campagne agricole très faible en résultats pour les familles paysannes en tout cas dans le Sahel, selon les chiffres publiés sur le site du RPCA, que personne ne remet en cause. Chez nous au Sénégal, on estime que le CNCR a subi un manque à gagner à hauteur de 20 à 60%... On a des informations similaires en provenance du Burkina et du Mali. Ensuite 2012 est préoccupante pour nous à cause de la fin de la crise militaire en Lybie [...]. Ajoutez à cela une crise économique en Europe, premier partenaire économique de nos pays, qui ne fait que s'accroître depuis 2008... Voilà donc un tableau qui n'est pas favorable. Selon certaines informations, nous avons un problème compliqué en Guinée Bissau avec la drogue, mais je ne peux pas vérifier. Et j'allais oublier une quasi-guerre civile au Nigéria entre chrétiens et musulmans, une terrible guerre civile en Côte d'Ivoire qui a laissé des traces profondes, une crise militaire en 2011 au Burkina. Bref le contexte n'est pas favorable et en premier lieu pour les paysans, eux qui ont déjà des problèmes, eux qui sont faibles économiquement, dispersés, nombreux, particulièrement fragiles.

IR : Quelles sont les opportunités offertes au niveau régional ?

MC : Nous existons en tant que structure, au moins ça c'est une opportunité de renforcer notre solidarité, de nous organiser pour proposer des solutions. C'est d'autant plus essentiel que l'insécurité alimentaire est maintenant entrée dans notre vie quotidienne. La sécheresse fait partie de notre vie, et les solutions doivent être trouvées à partir de nos expériences nombreuses. On ne va pas trouver des solutions hors de nous-mêmes, et cela ne peut se faire que si on est organisé. On



Mamadou CISSOKHO, président d'honneur du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPO)

voit ça très bien dans une étude réalisée en partenariat avec le Cilss qui capitalise des expériences de lutte contre la désertification par les paysans, travail fait avec des universités, des ONG et des gouvernements. Deuxièmement, on a des politiques agricoles qui ont fini leur cycle de préparation, et il faut qu'ensemble nous puissions faire pression pour leur mise en œuvre au profit des objectifs que l'on a négociés ; il nous faut, en tant que réseaux d'organisations, interpeller les décideurs avec des propositions concrètes. La chance pour cette région c'est que l'on dispose d'un budget pour travailler. La Cedeao ne fonctionne pas sur des cotisations des Etats : on a des ressources sécurisées à partir des 0,5% sur les échanges commerciaux. Il y a donc des ressources, je ne dit pas qu'elles sont suffisantes mais il y en a.

IR : Qu'est-ce qui empêche aujourd'hui la mise en œuvre de l'Ecowap ?

MC : La mise en œuvre de l'Ecowap a

souffert d'une crise interne de la Cedeao. Le mandat des commissaires est fini depuis plus d'un an, et les chefs d'Etat n'ont pas pris le temps ou les mesures pour organiser ça rapidement. Or quand il y a un flou sur la gouvernance tout s'arrête... Ensuite, comme je l'ai dit, les crises de 2011 ont mobilisé les attentions et les efforts politiques au détriment de la gouvernance de la Cedeao. Il y a aussi la jeunesse de la commission : ce la ne fait que 5 ou 6 ans qu'elle fonctionne avec un secrétariat exécutif. Enfin la région n'a pas encore une société civile harmonisée, combative. Il y a certes la FOSCAO, la fédération des ONG, le Roppa, les chambres d'agriculture, les jeunes, les femmes, mais on n'arrive pas encore à voir une force coordonnée pour faire du plaidoyer. Nous savons que c'est comme cela qu'on peut accélérer les réformes. Il y a enfin les problèmes internes de chacun des pays qui ralentissent la mise en œuvre.

Suite page 8

Suite de la page 7

IR : Sur la question des politiques commerciales régionales : ou en sommes nous ?

MC : Concernant le TEC et les APE, je n'ai pas suivi directement les derniers développements, je sais qu'on a beaucoup avancé sur les produits sensibles, mais il reste quelques réglages. On est très proches de bien conclure, mais vous savez, tout est dans les détails...

IR : Concernant les réserves alimentaires régionales, que pensez-vous des différentes initiatives en cours (G20, Cedeao) ?

MC : J'ai été invité à Paris par le gouvernement français avec le commissaire européen de la coopération. J'ai donné un avis. Dans la région Cedeao, nous sommes dans un processus pour essayer de coordonner tous les commissariats à la sécurité alimentaire de tous les pays. Nous réfléchissons à une charte, des règles et nous concevons cela en articulation avec la politique agricole en cours. Et voilà que le G20, comme souvent, veut venir mettre son grain de sel. Nous dans nos pays, comme je l'ai dit, il faut vivre avec la sécheresse, l'insécurité alimentaire fait partie de nos vies. Les solutions ne peuvent pas se trouver en claquant des doigts entre deux G20. Il faut respecter cette démarche qui a été initiée par les Etats, le Cilss, le Club du Sahel, et à laquelle participent les pays du G20 eux-mêmes ! L'Union européenne, l'USAID et d'autres sont présents dans cette dynamique. Alors pourquoi vouloir produire autre chose. Qu'on dise qu'il y a des menaces de famine pour 2012 et qu'on recherche des vivres pourquoi pas, mais que l'on veuille relier les dynamiques Ce-



deao au G20 je ne pense pas que cela soit une bonne chose. Voilà mon point de vue. Je l'ai dit à Paris. Ce que nous attendons du G20 ce n'est pas ça. Ce que nous attendons du G20 c'est d'instituer des règles pour empêcher les fonds détournés du continent africain d'arriver en Europe. Le G20 peut prendre des mesures pour que l'argent sale ne vienne pas en Europe, si d'aventure il y en a, car moi je n'ai aucune possibilité de le savoir... Chaque fois qu'un chef d'Etat tombe on nous annonce qu'il y avait de l'argent dans des comptes quelque part. Ce qu'on attend du G20 c'est de mettre en place des règles qui empêchent ce détournement de l'argent du peuple vers les banques d'Occident. Voilà ce qui serait très utile. Il faut travailler pour renvoyer cet argent chez nous : ce sont des choses que le G20 pourrait faire. Ils ont parlé également de taxes sur les transactions. Mon avis, c'est que beaucoup de fonds ont été mobilisés et on ensuite dépéri sans qu'ils n'arrivent où ils devaient arriver. On ne peut pas parler de mettre en place des taxes sans dire comment on va gérer les fonds dégagés, au profit de qui avec quelles règles. Il faut que tous ces éléments soient réglés entre tous les acteurs avant qu'on les mette en place. Nous gardons en tête l'exemple du fonds Gafsp

lancé en 2008 après le G8 de l'Italie. Ils avaient dit qu'ils allaient mettre 20 milliards, on peine à trouver un milliard. Et même ce fonds, avant qu'il n'arrive dans les pays, ça fait 2 ans ou 3 qu'on discute de qui doit faire quoi.

IR : Enfin un mot sur les négociations agricoles à l'OMC ?

MC : C'est bloqué, l'Europe et les USA ont déclaré qu'ils sont arrivés à la limite de ce qu'ils peuvent accepter. Ils ont la preuve et la conviction que sans soutien à l'agriculture ils ne peuvent pas s'en sortir. Nous en Afrique, nous n'arrivons pas à le comprendre mais eux ils le comprennent. Ils ont dit qu'ils ne peuvent pas aller au-delà des concessions déjà faites. Doha est dans l'impasse et ne se signera pas de sitôt. Or l'UE nous avait conduits dans la négociation des APE pour être en conformité avec Doha ! Vous voyez bien on marche sur la tête ☐

Interview réalisée par Inter Réseaux Développement Rural

NOUVELLES CPF

Trimestriel d'information
et de liaison de la Confédération
Paysanne du Faso (CPF)
01 BP 2978 Ouagadougou 01
TEL : (00226) 50 30 18 44
Email : cpf@fasonet.bf
Site web : www.cpfburkina.org

**EQUIPE DE REDACTION
ET DE PUBLICATION**

Directeur de Publication
Bassiaka DAO
(Président de la CPF)

Directeur des rédactions
Maurice SANWIDI
(Secrétaire Permanent de la CPF)

Rédacteur en chef
Omar OUEDRAOGO (Chargé de communication de la CPF)

Rédacteurs pour ce numéro
Omar OUEDRAOGO
Julienne Obi OUATTARA, stagiaire

Montage
Agence L'Etaloon

IMPRESSION
Alliance Imprimerie
Tél. 50 50 66 57

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter notre service Information-Communication

**Ce bulletin a été produit
avec le soutien de**

